



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040204

N/REF : 2/03/2026 11H58 C:025567 I:32640

Lina Kernou

V/Email reçu le Lundi 02/03/2026 a 11H58

**9 Rue de la Fromagerie
69001 LYON**

IMMEUBLE : 9 FROMAGERIE
9 Rue de la fromagerie
69001 LYON

Dardilly, le 29 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOGEMENT DE MME KERNOU ET DE SON COMPAGNON.

TEL DE SON COMPAGNON : 06 01 17 12 68

TEL LINA KERNOU : 06 48 21 53 16

MOTIF : INTERVENIR POUR DIFFERENTES PANNES SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU
LOGEMENT, FAIRE LE POINT AVEC MME KERNOU ET SON COMPAGNON

Donneur d'ordre : Mme L KERNOU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

INTERVENTION DU 03/03/2026 ET DU 10/03/2026 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME KERNOU
RECHERCHE DE PANNE SUR INSTALLATIONS ECLAIRAGE DE LA CHAMBRE QUI
DYSFONCTIONNE.
DEMONTAGE DES INSTALLATIONS ET CONTROLE DE CELLES CI, PANNES VENANT DES
ELEMENTS DE COMMANDE RADIO TYPE YOKIS HS.
SUITE COMMANDE DU MATERIEL REMPLACEMENT DE DEUX EMETTEURS ET TROIS
RECEPTEUR YOKIS, REPRISE CABLAGE ET REGLAGE DES INSTALLATIONS ET
REMISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
INSTALLATION OK

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	H. MO rech. panne remplacement modules	1	58,19	29,09
1,00	Déplacement zone 1	1	34,80	34,80
2,00	Fourniture micromodule Telerupteur YOKIS	50	68,25	136,50
3,00	Fourniture Emetteur Yokis	50	56,61	169,83
1,00	Remise a titre commercial 15%	50	15,00%	-55,53

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040204

TOTAL H.T.	314,69
T.V.A. a 10,00%	31,46
TOTAL T.T.C.En EURO	346,15

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN